



Val d'Oise

UNE FORMATION POUR ACCOMPAGNER LES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES AU SEIN DES CENTRES SOCIAUX

La fédération des centres sociaux du Val d'Oise a porté une démarche de formation à destination des équipes des centres sociaux de son territoire, en vue de mieux les outiller à l'accueil et l'accompagnement de femmes victimes de violences sexistes et sexuelles.

Se qualifier pour savoir répondre aux situations de vie des femmes

Les centres sociaux sont des lieux de proximité, qui offrent un accueil inconditionnel, des espaces d'écoute, de rencontres et d'échanges aux habitant·es, sans distinction, avec une attention particulière accordée aux publics les plus vulnérables, dont les femmes victimes de violence font partie, explique Julie Gautier-Anota, déléguée adjointe au sein de la fédération des centres sociaux du Val d'Oise. Or, pendant les confinements, les centres sociaux constatent une amplification du phénomène, notamment des violences conjugales, et font remonter à la fédération des difficultés encore plus prégnantes. *On a pu avoir connaissance de situations de crises, de femmes en grand danger ou se retrouvant à la rue*, poursuit Julie Gautier-Anota. Cette période extrêmement compliquée constitue le point de départ d'une réflexion visant à construire une formation spécifique pour les équipes (salarié·es et bénévoles) des centres sociaux du territoire. La fonction accueil constitue en effet une fonction « socle » au sein de ces structures, ainsi qu'une responsabilité partagée par les équipes, toutes et tous potentielle-

ment susceptibles d'être amené·es à accueillir la parole des femmes. L'objectif consiste donc à donner des clés pour savoir réagir face à une situation soupçonnée ou repérée de violences, pour appréhender la façon d'intervenir, lever les appréhensions autour de la responsabilité face à ce type de problème ou encore renforcer la capacité à gérer émotionnellement la souffrance de victimes.

La coconstruction d'une formation adaptée aux centres sociaux

La démarche, portée par la fédération des centres sociaux du Val d'Oise, est accompagnée par la délégation départementale aux droits des femmes et à l'égalité entre les femmes et les hommes de la Direction Départementale de l'Emploi du Travail et des Solidarités (DDETS) du Val d'Oise, et facilitée par une intervenante, Adia Sakira. Celle-ci connaît bien les spécificités des centres sociaux, puisqu'elle y a travaillé, et dispose d'une grande expérience dans l'accompagnement des femmes victimes de violences. La formation, sous forme d'un cycle de 5 ateliers, offre des apports théoriques, qui abordent de nombreuses notions nécessaires à une

meilleure compréhension du phénomène, comme les différentes formes des violences (psychologiques, administratives etc.), leurs conséquences (développement de maladies chroniques etc.), les violences et la loi ou encore les cycles et les mécanismes de violences. La dimension théorique est complétée par des temps de mise en pratique. Ceux-ci englobent des moments d'inclusion avec le corps, un travail sur sa posture d'accompagnement (ne pas brusquer les démarches, respecter le pouvoir d'agir des femmes), des exercices d'écoute active (impact que peut avoir la façon d'accueillir, comment tisser une relation de confiance pour aider une personne à parler). Des partenaires extérieurs (juriste du centre d'information des droits des femmes et des familles (CIDFF), travailleur·euses sociaux·ales du conseil départemental) sont également intervenu·es pendant cette formation, en partageant leurs connaissances et expériences, en exposant le type d'accompagnement juridique ou social exercé. La formation a bénéficié, entre 2021 et 2022, à une trentaine de salarié·es : référent·es famille, directeur·rices, chargé·es accueil de centres sociaux sur tout le Val d'Oise.

Et un guide-outil conçu comme une capitalisation de la formation

Dans la continuité de la formation, un guide-outil a été conçu par la fédération et la DDETS, marquant leur volonté d'accompagner et de faire évoluer la lutte contre les violences à l'encontre des femmes. *Il a fallu un an de travail pour finaliser ce guide*, souligne Julie Gautier-Anota. Il a été pensé comme un outil individuel, que

chacun·e peut s'approprier comme elle·il le souhaite. Le guide contient des outils pour sensibiliser, des exercices où chacun·e peut effectuer un travail sur ses croyances et ses préjugés ou encore sur ses représentations, ainsi que des questionnements autour de la posture d'accueil et d'accompagnement, qui permettent de guider sa pratique professionnelle. Enfin, une partie « ressources » établit un recensement des partenaires à l'échelle du Val d'Oise. Les équipes des centres sociaux sont invitées à compléter le guide, en repérant les acteur·rices de leurs propres territoires et à travailler avec elles·eux en réseau. *Il est important qu'une orientation et un partage des situations puissent se faire avec les partenaires locaux, comme les travailleur·euses sociaux·ales*, relève Julie Gautier-Anota. Le sujet peut en effet être très impactant, et il faut que chaque personne s'interroge sur ses limites personnelles, dans l'optique de se préserver. Dans une perspective d'essaimage, le livret a été largement distribué aux équipes des centres sociaux. Enfin, l'élaboration d'une nouvelle formation, reprenant l'essentiel pour accueillir en centre social et l'appropriation du livret, a par ailleurs été coconstruite par la fédération des centres sociaux du Val d'Oise et des membres de centres sociaux investis sur le sujet. Les séances de travail et le contenu ont été travaillés avec Adia Sakira. *Cette nouvelle formation, animée de pair·e à pair·e, vise à permettre qu'un maximum des équipes et bénévoles soient qualifié·es, que les centres sociaux poursuivent leurs actions contre les violences à l'encontre aux femmes et contribuent à davantage de justice sociale*, conclut Julie Gautier-Anota.

CONTACT :

- Contact : Julie Gautier-Anota, déléguée adjointe, fédération des centres sociaux du Val d'Oise :
fdcsx95@wanadoo.fr@wanadoo.fr